



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE LAUZET D'UBAYE

Le lundi 12 octobre 2015 à 16h a débuté le conseil d'administration de la FAMM. La séance commence avec le décompte des délégués présents ou représentés. Seize associations sont représentées sur les dix-neuf que compte la FAMM. Ce sont :

- Société Association Botanique et Mycologique Bas Alpine : Bernard OVERAL & Élisabeth MANZO
- Association des Naturalistes de Nice et des Alpes Maritimes : Jean Louis et Éliane RAFFAGHELLO
- Association Mycologique et Botanique de l'Hérault et des Hauts Cantons : Anne Marie BOURGESSE & Jean Paul ROMAN
- Association Entrevalaise de Mycologie et Botanique appliquée : Francis FOUCHIER pour le président Lucien GIACOMONI
- Société Mycologique Société des Sciences Naturelles de Béziers : Anne Marie BOURGESSE pour le président DIGUET
- Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l' Hérault : Marie Jo MAURUC + pouvoir du président MOUSAIN
- Société Mycologique André Marchand : Monique CASADO & Edgar OMS
- Société Mycologique d'Alès : Jean CHABROL + pouvoir Vanessa BOZEC
- Société Mycologique des Pieve et de Haute Corse : Danielle & Joseph PUCCINI
- Société Mycologique de Porto Vecchio : Élisabeth HODES
- Société Mycologique d'Ajaccio : Myriam COULOM et pouvoir de Brigitte BILES-LEDENTU
- Société Mycologique de Provence : Francis FOUCHIER avec pouvoir de Claude MONIER
- Association Mycologique d'Aix-en-Provence : Gilles POULET & Daniel CHARLES
- Société des Sciences, d'Archéologie de Toulon : Odile CHAMPION pour Jeanne SOURNIA
- Société Mycologique des Hautes-Alpes : Jacques GUIMBERTEAU
- Société Mycologique de Vaucluse : Daniel PURAVET – Odile CHAMPION.

Le quorum est atteint, la séance peut continuer.

La présidente Danielle OVERAL-GRANVILLE salue les participants et les remercie de leur présence au Lauzet . Elle demande l'approbation de l'assistance pour le compte-rendu du CA de mars à Marseille. Celui-ci est voté à l'unanimité

Elle passe ensuite la parole au trésorier Daniel CHARLES qui fait le rapport financier de l'année mycologique écoulée (cf. document joint). Cet exercice montre un solde déficitaire pris sur fonds de réserve. À ce jour à la Banque Postale le solde est de 4749,05 €.

L'assemblée donne son quitus à ce bilan à l'unanimité.

Vie des Associations :

La secrétaire rappelle que la FAMM a été créée par des mycologues ayant des liens d'amitié. Et c'est cette ambiance qui devrait perdurer au sein de la fédération. Les associations connaissent toutes des problèmes de recrutement. Il y a peu de renouvellement dans les équipes après le départ des anciens. C'est pourquoi il est souhaitable qu'il y ait une bonne entente entre les associations de la FAMM ou d'autres pour assurer une bonne coordination des activités (cf article 2 des statuts) et surtout une bonne organisation du planning des manifestations, et ce malgré la multiplication de celles-ci.

Bulletin :

Francis FOUCHIER rappelle que le n° 2 de l'année en cours est sorti dans les dates. Les frais d'envoi ont été plus importants que d'habitude car ce n° était plus épais.

Pour le prochain n° il a déjà reçu deux articles. Il pense continuer une rubrique « vulgarisation » pour obtenir un bulletin qui puisse satisfaire un plus grand nombre. La recherche de la qualité est primordiale. La mise en page continue à être assurée par Claude LAVOISE qui fait un travail considérable et permet ainsi de réduire le prix de revient. La révision des textes est faite par Myriam COULOM, Élisabeth HODES et Jean ALESANDRI. En ce qui concerne le comité de lecture, suite à la démission de Serge POURMARAT, son poste est proposé à Jacques GUIMBERTEAU. Les autres membres restent Lucien GIACOMONI, Didier BORGARINO, Pierre-Arthur MOREAU et Jean-Michel BELLANGER.

Francis FOUCHIER se charge des envois des bulletins après avoir reçu les listes établies par Éliane RAFFAGHELLO. Il va conserver 25 exemplaires de chaque numéro et on envisage une conservation des numéros en numérique. Elisabeth HODES propose son aide à ce propos. Des exemplaires en PDF seront adressés aux auteurs. .

Détermination des cotisations :

La cotisation annuelle reste inchangée, à savoir :

- 32 € + 1 € par adhérent pour les associations
- 50 € pour les sections d'associations.

Étude d'un modèle de fiche de récolte :

Pour que la FAMM avance dans la réalisation d'un inventaire mycologique intelligent, F. Fouchier propose de s'inspirer et de prendre comme modèle le projet Mycoflore de la FMBDS pilotée par N. Van Vooren. Le premier objectif est donc l'uniformisation des données des récoltes pour pouvoir les centraliser au niveau FAMM puis national: F. Fouchier modifiera la fiche de récolte et le fichier informatique du tableur Excel de

Mycoflore pour l'adapter aux milieux méditerranéens. La fiche et le fichier excel seront envoyés à chaque association avec les modalités d'utilisations qui les transmettra à tous les membres intéressés. Toute la procédure repose sur le volontariat, chaque association pourra ainsi centraliser facilement ses données et la FAMM aussi. Personne ne soulevant d'opposition, les documents seront transmis aux associations début 2016. Un volontaire est recherché pour la centralisation informatique au niveau fédéral.

Diffusion de photos sur le site FAMM :

Il serait bon de diffuser les photos des champignons déterminés durant les journées de la FAMM.

Manifestations à venir :

Les prochaines journées de la CEMM auront lieu à Fornos de Algodres au Portugal du 8 au 13 novembre prochain, organisées par A Pantorra

2016 : Journées de la FAMM organisées par l'Association AMBHHC et présentées par Mme Anne-Marie Bourgesse qui indique que à ce jour, elle n'a encore pas de certitude sur le lieu soit Bédarieux comme envisagé, soit Ceilhes&Rocozeles à 7 km d'Avène. Si la manifestation peut avoir lieu à Bédarieux, l'hébergement pourrait se faire en gîtes ou en mobile-homes mais les salles de travail et de restauration seraient uniquement à la Tuilerie. La date fixée est la dernière semaine d'octobre. La capacité maximum d'accueil serait de 100 personnes.

Les journées de la CEMM se dérouleront du 25 au 30 septembre à Sampeyre (CN) Italie organisées par l'association de Bovés

Les journées de la SMF prises en charge par la Société André Marchand de Perpignan se tiendront du 19 au 24 septembre à EGAT.

2017 : La société d'Aix-en-Provence est sollicitée pour organiser les Journées de la FAMM car celle de Perpignan ne se sent pas d'attaque pour assurer deux années de suite des manifestations lourdes.

Il faudrait aussi prendre contact avec Yannick Mourgues.

Date prochain Conseil d'Administration :

La date du **2 avril 2016** est retenue. Le CA se fera dans la même salle de Marseille, mise à notre disposition par Esther Fouchier.

Refonte des statuts :

Il sera nécessaire de revoir les statuts pour les actualiser aux nouvelles données. Chaque association doit réfléchir à la question.

Dans l'immédiat, les administrateurs veulent la création d'un poste de « trésorier-adjoint » pour seconder le trésorier, actuellement Daniel Charles ; son collègue d'Aix Gilles Poulet accepte la charge - De même, la secrétaire générale se voit aider par un secrétaire-adjoint, en l'occurrence son collègue président de la SMV, Daniel Puravet.

Par ailleurs, Jean CHABROL est désigné comme vice-président, représentant le secteur Languedoc-Roussillon, secteur peut-être à revoir compte tenu de la nouvelle répartition géographique des régions.

La présidente clôt la séance du conseil d'administration à 18h.

Feuille1

FAMM **COMPTE D EXPLOITATION DU 1/10/2014 AU 30/9/2015**

RECETTES	
COTISATIONS	1.119,00
BULLETINS	4.141,63
AUTRES PUBLICATIONS	594,75
DIVERS	56,02
FMBDS	1.098,00
TOTAL	7.009,40
DEPENSES	
IMPRESSION BULLETIN	3.258,73
FRAIS DE DEPLACEMENT	518,98
AFFRANCHISSEMENTS	1.059,52
FRAIS DE CONGRES	400,00
FRAIS DE TENUE DE COMPTE	48,00
INTERNET	120,00
COTISATIONS	510,00
ASSURANCE	111,27
FRAIS DE BUREAU	108,77
DIVERS	127,90
FMBDS	1.098,00
TOTAL	7.361,17
DEFICIT	-351,77
NB	
ATTENDUS	950,00
NET REEL	598,23

Sorgues, le 10 décembre 2015